

Fiche vocabulaire 4

Les fournisseurs d'immobilisations

Actif : élément identifiable du patrimoine de l'entreprise dont elle attend des avantages économiques futurs.

Immobilisation corporelle : actifs physiques.

Immobilisation incorporelle : actifs sans substance physique.

Immobilisation financière : titres émis par des sociétés et détenus par l'entreprise dans un objectif à long terme.

Coût d'acquisition = prix d'achat - réductions commerciales et financières + coûts directement attribuables.

Coûts attribuables : coûts nécessaires pour le fonctionnement et l'utilisation de l'immobilisation.